

Présentation

Code interne : PMU0-SDPOL

Description

Module réalisé en collaboration avec l'IEP de Bordeaux visant à sensibiliser les élèves de l'Ecole aux problématiques liées à la prise de décisions politiques.

Objectifs

- Ouvrir les élèves ingénieurs de l'ENSMAC aux problématiques de la prise de décision politique et de l'action publique ;
- Partager la culture scientifique des élèves ingénieurs de l'ENSMAC et celle des élèves de l'IEP en leur proposant un projet à réaliser en équipe ;

Contenu

Conçu conjointement avec Sciences Po Bordeaux, ce module comporte :

4 modules introductifs

1) Qu'est-ce que la politique ?

Introduction à la politique et aux processus de politisation de la société, en particulier à ceux associés aux problématiques environnementales et/ou écologiques.

2) Qu'est-ce qu'une société ?

D'un point de vue sociologique, qu'entend-on par « société » ? Comment évolue-t-elle ?

3) Qu'est-ce que l'action publique ?

Il s'agira de présenter les acteurs des politiques publiques et leurs relations : acteurs nationaux et locaux, mais aussi rôle des différents juges (CJUE, CC, juge administratif) en prenant pour exemple la protection de l'environnement.

4) Qu'est-ce qu'une décision ?

Il s'agira de répondre à cette question à partir de diverses études, à savoir :

- l'analyse des politiques publiques
- le management des administrations et des administrations comparées (pays africains)
- la sociologie des organisations et du changement
- la sociologie politique générale

1 projet de groupe

Les groupes constitués d'élèves de l'ENSMAC et de l'IEP, auront un projet à réaliser pendant la durée du module. Le projet vise à mettre en situation les élèves des deux établissements à partir d'un cas pratique de politique publique locale ou nationale, afin que les élèves expérimentent les enjeux du processus de production de la connaissance scientifique à la prise de décision publique et politique.

Syllabus

🔗 Ce module vise à introduire les étudiant·e·s de 3^e Année de l'ENSMAC à différentes notions, en particulier celles de politique, d'action publique, de société et de décision.

🔗 Projets proposés

Thème 1. Les projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine : enjeux et actions.

« Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Portés le plus souvent par des collectivités territoriales, ils s'appuient sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet, dans le cadre d'une démarche ascendante. Ils peuvent jouer un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et permettre notamment de développer des relations entre territoires urbains et ruraux. » (Site du ministère de l'agriculture)

Livrable attendu :

Un document de 10 pages dont la forme sera choisie par les étudiants, mais qui sera un outil d'information et d'accompagnement pour des élus d'une communauté d'agglomération de Nouvelle-Aquitaine réfléchissant à la mise en place d'un PAT, de la phase d'émergence à la phase opérationnelle. Le document fera le point sur les bénéfices attendus, les contraintes techniques et réglementaires, et les risques potentiels. Dans une logique de What Works Center il s'appuiera sur des expériences significatives, en France ou à l'étranger.

Thème 2. Commande publique et matériaux biosourcés

L'article 39 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets prévoit une obligation d'utilisation de matériaux biosourcés ou bas-carbone dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique. En France, 25 % des émissions de gaz à effet de serre produites proviennent du secteur du bâtiment. L'utilisation de matériaux biosourcés ou bas carbone permet en effet de diminuer l'empreinte carbone du bâtiment. Dans ce contexte, les bâtiments publics doivent faire preuve d'exemplarité. L'entrée en vigueur de cette obligation est fixée au 1er janvier 2030 pour permettre aux acheteurs publics mais également aux filières biosourcées et bas-carbone d'être prêts à cette échéance.

Livrable attendu :

Un document de 10 pages dont la forme sera choisie par les étudiants, mais qui présentera les enjeux de cette obligation de matériaux biosourcés pour la Nouvelle-Aquitaine : opportunités, défis et impacts, en mettant en valeur l'étude des principaux matériaux biosourcés disponibles en Nouvelle-Aquitaine, leur cycle de vie, leur durabilité, et leur efficacité pour la construction ou l'isolation mais aussi l'acceptabilité locale et l'état des filières agricoles et industrielles liées au sujet.

Pour compléter ce module, des enseignements à Sciences Po seront dispensés. Ils ne seront pas évalués et ne demandent pas de travail préparatoire. La participation des étudiant-e-s, en petit effectif, est naturellement, en revanche, vivement encouragée.

Vous trouverez ci-dessous les résumés des cours qui seront dispensés.

Deux heures supplémentaires de « Méthodologie de la conduite de projet » seront assurées par Anne Gaudin.

Cours dispensés

Qu'est-ce la politique ? (Yves Déloye, Sciences Po Bordeaux)

Durée et calendrier du module : deux séances de 3 h

13 et 20 janvier 2026 (9h-12h)

La définition de la politique est bien sûr constitutive de la science politique contemporaine. Ce module d'ouverture vise à préciser les frontières de l'activité politique dans nos démocraties occidentales. La réponse à la question posée a fait couler beaucoup d'encre au point que certains ont pu penser que la question était vaine. Toutefois, on peut à minima se poser une question complémentaire : comment s'est imposée l'idée que la politique était une dimension et un espace dotés d'une certaine autonomie ? Question qui en appelle une autre : comment préciser de manière opératoire, le sens que l'on peut lui donner aujourd'hui ? Ces deux questions complémentaires seront au cœur de l'enseignement proposé. Une première séance (celle du 14 janvier prochain) se focalisera sur les conditions de possibilité (tant historique qu'institutionnelle) d'une autonomie de l'espace politique moderne. Comment s'opère le processus d'automatisation du politique par rapport à d'autres espaces sociaux (la religion, la morale, l'économie, par exemple) ? Dans la seconde séance (celle du 21 janvier prochain), nous réfléchirons ensemble à ce qui fait l'importance de la dimension politique de nos sociétés contemporaines. Faut-il y voir une fin plus qu'un moyen ? Comment rendre compte aussi de la fluidité des phénomènes politiques contemporains ? C'est à cet ensemble de question que nous tenterons d'apporter une réponse en mobilisant les auteurs classiques mais aussi plus récents ayant contribué à fixer l'autonomie du politique et ses frontières.

Qu'est-ce l'action publique ? (Anne Gaudin, Sciences Po Bordeaux)

Durée et calendrier du module : deux séances de 3 h

16 janvier 2026 (9h-12h et 14-17h)

La France est un Etat « unitaire et décentralisé ». Elle comporte des caractéristiques que l'on peut trouver ailleurs mais qu'elle est seul à cumuler, à savoir : un attachement à l'unité de la République, quatre niveaux de gestion locale non hiérarchisés entre eux, une règle d'uniformité statutaire pendant longtemps plus confirmée qu'infirmer par quelques exceptions mais aujourd'hui remise en cause, un émiettement communal considérable, et une incapacité persistante, jusqu'à présent du moins, à réformer cette structure surchargée. Une rapide comparaison avec les Etats européens qui nous entourent permettra d'illustrer cette « exception française ».

Au cours de la première séance nous chercherons à clarifier les notions de déconcentration et de décentralisation, les relations complexes entre l'Etat central et les différentes collectivités territoriales, ainsi que les structures sur lesquelles elles s'appuient. On aura l'occasion de souligner les dynamiques qui ont porté les très nombreuses réformes de structure que l'administration territoriale a connues en France au cours des dernières décennies.

Au cours de la deuxième séance, l'identification des différents acteurs et de leurs rôles sera complétée par une présentation des différents juges amenés à encadrer l'action publique, (en particulier le Conseil Constitutionnel et les juges administratifs) et des principes qui guident leurs contrôles.

Qu'est-ce qu'une société ? (Ludovic Renard, Sciences Po Bordeaux)

Durée et calendrier du module : deux séances de 3 h

14 janvier (9h-12h) & 21 janvier (9h-12h) 2026

Nous vivons en société, dans une société. Nous sommes peu à en douter. Pourtant, avec un peu de recul, ce n'est pas une chose qui va de soi. Les collectifs humains n'ont pas été, de toute éternité, organisés en société. C'est à l'époque moderne, celle des révolutions politique, industrielle, des bouleversements qu'elles caractérisent, que l'idée de société a pris corps. Les sociologues, dans la deuxième moitié du 19^e siècle, puis au 20^e siècle, ont cherché à définir ce qu'est une société. Tout en objectivant leurs méthodes dans le but de conférer à leur discipline un caractère scientifique, ils ont également cherché à montrer en quoi il est nécessaire de se faire une représentation du monde social autour de cette idée. Parvenir à « faire société » est en effet l'idéal de la vie et des vies « en commun », auquel les institutions sociopolitiques aspirent. Est-ce néanmoins encore véritablement le cas ? Dorénavant, les symptômes d'une modernité « tardive » prévalent, si bien qu'il est devenu courant, depuis plusieurs décennies, déjà, de s'interroger sur l'utilité de recourir à cette notion pour comprendre l'évolution de nos mondes sociotechniques, comme d'identifier les voies ainsi que les conditions pour (encore) « faire société ». Il faut dire que d'autres horizons nous questionnent à présent : et si la modernité, dont la sociologie a analysé, durant plus d'un siècle, qu'elle avait enfanté l'idée « contemporaine » de société, n'était qu'une modernité parmi d'autres possibles ? Ce serait, à coup sûr, l'occasion de s'interroger à nouveau.

Qu'est-ce qu'une décision politique ? (Dominique Darbon, Sciences Po Bordeaux)

Durée et calendrier du module : 20 Janvier 2026 (14h-17h) et le 21 Janvier 2026 (14h-17h)

La décision apparaît comme une notion d'autant plus simple à définir et maîtriser que nous la pratiquons en de multiples occasions au quotidien. La décision politique apparaît par extrapolation comme l'extension simple de la notion dans un domaine spécifique, celui de la politique, avec lequel elle est largement synonyme comme l'exprime la célèbre phrase « gouverner c'est choisir ».

En réalité, l'assimilation de la décision politique à la décision classique ne fait que généraliser une approche de sens commun qui empêche d'analyser la première et interdit de comprendre des choix (ou des non choix) arrêtés par les décideurs et qui apparaissent aux citoyens comme aberrants, contre productifs et irrationnels.

La notion de décision politique soulève d'entrée deux questions :

- sur quoi devons-nous décider ? quel objet ? c'est la question de la construction du problème, de sa conceptualisation selon le principe classique « rien n'est donné tout est construit ». Ici ce sont les problèmes qui demandent une identification et leur inscription sur l'agenda politique ;

- et qui décide pour le collectif ? ou si on préfère qui a le pouvoir de décider et qui en a la légitimité ou l'autorité avec un risque d'opposition entre compétence technique et scientifique d'une part et autorité politique. Qui a le pouvoir d'arbitrage, de passage ou de non passage à l'acte ?

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Evaluation de compétences					

Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Contrôle Continu Intégral	Evaluation de compétences					

Infos pratiques

Contacts

Cedric Tassel

✉ Cedric.Tassel@bordeaux-inp.fr